

Termes de références

« Appel à candidature pour conception et réalisation de trois vidéos en motion design portant sur les droits à la santé sexuelle et reproductive »

- Période de la prestation : Du 16 novembre au 5 décembre 2020
- Date de début: 16 novembre 2020
- Date de fin: 5 décembre 2020

1. Contexte

Le respect des droits à la santé sexuelle et reproductive est indispensable à la dignité humaine et au bien-être physique, affectif, mental et social. Ces droits humains inscrits au niveau de divers traités internationaux ont été réaffirmés en 1994 lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Par ailleurs, peu de progrès a été accompli pour permettre à plusieurs groupes de population, notamment les femmes, de décider, sans subir de violations de leurs droits à la santé sexuelle et reproductive.

Dans le cadre d'un partenariat signé entre les deux parties, UNFPA et le CNDH lancent un appel à candidature en vue de recruter une agence pour développer une vidéo en motion design pour promouvoir les droits à la santé sexuelle et reproductive.

2. Objectif de la prestation

L'objectif de cette prestation est de réaliser des capsules vidéo qui résument le guide développé par le CNDH et le FNUAP sur les droits à la santé sexuelle et reproductive et ce en vue de le rendre accessible à un large public.

3. Durée de la prestation et méthodologie

La prestation se déroulera sur 15 jours (étalés sur 1 mois au maximum), avec un démarrage prévu le **16 novembre 2020** suivant les phases suivantes :

1. Réunion de briefing avec l'équipe de l'UNFPA et le CNDH ;
2. Actualisation/Finalisation de la note méthodologique avec plan de travail et calendrier ;
3. Elaboration du Scénario/script et principe pour le générique Introduction et Conclusion ;
4. Montage des 3 vidéos ;
5. Réunion de débriefing et remise des livrables ;
6. Prise en compte des remarques et remise des livrables dans leur version finale.

4. Livrables

Les livrables seront soumis pour l'approbation des équipes du UNFPA et du CNDH

A partir d'un scénario élaboré par l'équipe du projet, le prestataire aura pour mission de développer trois vidéos en trois versions (Arabe, Amazigh et français). Toutes les versions doivent contenir les sous-titres et une traduction en langue des signes dans les vidéos.

- **Livrable 1** : Vidéo en motion design sur un aperçu des droits à la santé sexuelle et reproductive ;
- **Livrable 2** : Vidéo en motion design sur les risques du non-respect des DSSR ;
- **Livrable 3** : Vidéo en motion design sur les mécanismes de recours au Maroc.

Caractéristiques techniques des livrables :

- Formats HD et web.
- Durée : les vidéos ne dépassant pas 5mn.
- Langues et soutirage : Arabe, Amazigh et français avec sous titrage et langue des signes

5. Rôles et responsabilités

Le prestataire aura pour mission de :

- Définir la méthodologie et le planning détaillé de la mission ;
- Développer le synopsis en conformité avec les chartes graphiques de l'UNFPA et CNDH
- Développer le scénario/script, en étroite collaboration avec l'équipe de l'UNFPA-CNDH ;
- Développer le générique Introduction et Conclusion ;
- Préparer la traduction et intégrer les traductions en sous-titrage et langue des signes ;
- Procéder au montage et post production des vidéos ;
- Fournir les vidéos en HD et format web, facebook, instagram, youtube ;
- Prévoir un accompagnement et sponsoring pour la diffusion des capsules durant le mois de décembre ;
- Prévoir un plan de communication digitale pour les capsules ;
- Céder l'ensemble des droits d'utilisation, de reproduction, de représentation, d'adaptation et des produits à UNFPA-CNDH qui en seront les propriétaires exclusifs.

6. Compétences et qualifications requises

Pour répondre aux exigences de cette mission, le/la consultant/e doit avoir les qualifications et l'expérience requises, notamment :

- Disposer d'une expérience dans le domaine. Portfolio de 5 vidéos en motion design, au minimum
- Le prestataire doit disposer des ressources et des équipements techniques ;
- Le prestataire retenu doit s'engager à mettre en place une équipe complète et compétente pour réaliser les vidéos dans de bonnes conditions ;
- Le prestataire doit fournir des exemples de produits consultables (produit numérique, date, organisation et thème).

7. Evaluation des offres :

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. i) L'évaluation de l'offre technique qui portera sur la note méthodologique, l'expérience et les CV des candidats et ii) l'évaluation et la comparaison des propositions financières.

Phase 1 : Analyse technique comparative des offres :

Pendant cette phase, une note technique **T** sur **1000** sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant:

Critères de selection	1000 points
Portfolio : minimum 5 vidéos en motion design avec sous-titrage	500
Expérience en développement de vidéos en motion design sur les droits de l'Homme	100
Les références de l'agence : Contact de trois clients au minimum	100
CV de l'équipe	300

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 700 points qui représente 70% des de la note maximale des offres techniques (1000 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{min}}{P}$$

P : Prix de l'offre

P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivant :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenue la note « N » la plus élevée.

8. Pilotage et suivi de la mission

Un Comité technique constitué des représentant-es du Conseil National des Droits de l'Homme et de l'équipe de UNFPA, assurera le suivi de la mission. Il aura pour mandat :

- d'évaluer les offres techniques et financières soumises ;
- de valider les étapes de la réalisation des vidéos et les livrables découlant de la prestation,
- d'orienter en chaque point et lorsque nécessaire le prestataire dans son travail.

9. Modalité et dossier de soumission

Les soumissionnaires intéressés sont invités à envoyer leur dossier de soumission, par email, aux deux adresses suivantes : elmehjoub@unfpa.org et m.benseghir@cndh.org.ma au plus tard **le 12 novembre 2020** à minuit GMT+1, date et heure limites de réception des candidatures.

Le dossier de soumission doit contenir les éléments suivants :

- Note méthodologique décrivant l'approche et les outils préconisés pour la réalisation de la prestation, ainsi qu'une note sur les moyens humains et techniques de l'agence ;
- Planning de réalisation détaillé faisant ressortir les principales phases de production des vidéos.
- Curriculum Vitae de la personne/équipe désignée par l'agence pour la réalisation de la vidéo
- Les références pertinentes des prestations similaires, notamment en lien avec l'objet de cette prestation ;
- L'offre financière.

Les dossiers d'offre qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.